

## Hydro One Networks Inc. a demandé l'autorisation de construire une ligne de transport à haute tension dans la région du Nord-Est de l'Ontario

Hydro One Networks Inc. (Hydro One Networks) demande à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) :

- La permission de construire environ 205 km d'une nouvelle ligne de transport d'électricité de 500 kilovolts à circuit unique du poste de transformation Hanmer, dans le Grand Sudbury, au poste de transformation Mississagi situé à Wharncliffe, dans le district d'Algoma, y compris les installations connexes (projet de ligne électrique du Nord-Est).
- L'autorisation d'achever les agrandissements ou les mises à niveau des installations connexes requises aux stations terminales.
- L'approbation des formulaires qu'Hydro One Networks offrira aux propriétaires fonciers pour utiliser leur terrain pour le tracé ou la construction de la ligne proposée.

Le ministère de l'Énergie a désigné le projet de ligne électrique du Nord-Est comme étant un projet prioritaire qui permettra d'accroître la capacité de transfert d'énergie du Nord-Est au Nord-Ouest de l'Ontario.

**En plus de l'audience de la CEO, d'autres processus d'approbation sont requis avant de pouvoir construire une ligne.**

Les questions environnementales ou les questions liées à l'obligation de la Couronne de consulter les peuples autochtones ne font pas partie de l'examen de la CEO, à moins qu'elles n'aient une incidence directe sur le prix et sur la fiabilité et la qualité du service d'électricité.

### À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. La Commission prévoit de traiter cette demande par voie d'audience écrite. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette demande.

### DONNEZ VOTRE AVIS

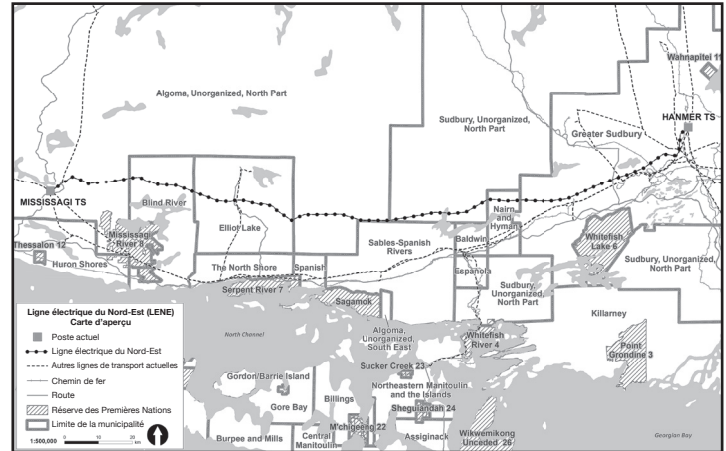
Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette demande et de participer au processus. Visitez le site [www.oeb.ca/fr/participez](http://www.oeb.ca/fr/participez) et utilisez le numéro de dossier **EB-2026-0154** pour :

- examiner la demande;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- présenter une demande pour devenir un intervenant.

Cette audience sur les tarifs sera tenue en vertu des articles 92 et 97 de la **Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario**, L.O. 1998, chap. 15, annexe B

This document is also available in English.

Un plan du tracé proposé pour la ligne de transport est fourni ci-dessous :



### DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le **29 juin 2026** afin de :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

### PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous présentez une demande pour devenir intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

### EN SAVOIR PLUS

**Commission de l'énergie de l'Ontario**  
 /ATS: 1 877-632-2727  
 ☀ Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h  
 🌐 [oeb.ca/fr/participez](http://oeb.ca/fr/participez)

**Hydro One Networks Inc.**  
 ☎ 1 888 664-9376  
 ☀ Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h  
 🌐 [hydroone.com](http://hydroone.com)